

Département de l'Ariège - Arrondissement : SAINT-GIRONS

Mairie de FABAS
Compte rendu du Conseil Municipal
SÉANCE DU 19 Avril 2023

Sont présents :

Messieurs BERGES Jean-Daniel -- CAPBLANQUET Philippe --- LAURENT Olivier –
RAYMOND Michel – SANTANAC Loïs -- SAINT-GERMES Jean-Pierre, Mesdames
BAQUIE Fabienne MORERE Sabine

Absents excusés : -- MANAU Sandrine (excusée)

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Olivier LAURENT

- 1/ Nomination du secrétaire de séance
- 2/ Délibération : Vote des taxes
- 3/ Délibération : Vote du Budget primitif 2023
- 4/ Délibération : Vote des subventions
- 5/ Délibération : Participation au Fonds Unique de l'Habitat de l'Ariège
- 6/ Nomination du jury d'assises 2024
- 6/ Questions diverses

1. Nomination du secrétaire

Olivier LAURENT

2. Vote des Taxes :

Pas d'augmentation des taux communaux. En conséquence la fiscalité locale 2023 sera : 22.13 % pour le foncier bâti
1.0 % pour le foncier non bâti
7.04 % pour la taxe d'habitation

Adopté unanimité

3. Vote du Budget

Après présentation du budget 2023 par le maire, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 836 765.59 €
En dépense à la somme de : 836 765.59 €

L'assemblée vote à l'unanimité le budget.

4. Délibération : Vote des subventions

- EH C'est Quoi le score : 200
- artothèque : 200
- Amis des Fêtes : 2000 €
- Génération mouvement, loisirs et détente 200€
- Associations Familles : 200€
- Pompiers : 100€
- Remparts : 150€
- ARRV : 200€
- APEEF : 150€
- Anciens combattants : 100€

Pour le montant de la subvention aux Amis des Fêtes le maire fait un retour de l'assemblée de cette association avec notamment le programme de la fête locale. La mairie s'engage au paiement de 3 bâches pour la fermeture de la Halle.

5. Délibération : Participation au Fonds Unique de l'Habitat de l'Ariège

Adoptée à l'unanimité

6. Adhésion de la commune de Fabas au syndicat mixte ouvert AGEDI

Monsieur le maire rappelle que le syndicat AGEDI et le fournisseur du logiciel de mairie. Suite au passage à la version PROXIMA AGEDI demande une nouvelle délibération d'adhésion.

Adoptée à l'unanimité

7. Nomination du jury d'assises 2024

Après un tirage au sort, Mickael PERRON est désigné.

8. Questions diverses :

- Nouveaux arrivants : une invitation particulière sera proposée lors des vœux
- Conseil citoyens : une date sera proposé prochainement
- Point sur l'accrochage qui a emporté la dalle au coin de la halle par un camion de livraison de la maison de retraite

Jean Daniel nous fait un point sur le cimetière, on inscrira au prochain conseil la réglementation du cimetière.

Prochain conseil le 13 juin 20H30